

REGLEMENT DU TROPHEE SUD BRETAGNE KART-CROSS 2007

1. OUVERTURE DU TSB

Le Trophée Sud Bretagne est ouvert uniquement aux pilotes issu(e)s des clubs de Loire Atlantique, du Maine et Loire et de la Bretagne, titulaires d'une licence UFOLEP « Sports mécaniques » à jour et titulaires de la carte d'adhérent TSB.

2. ENGAGEMENTS

Chaque pilote devra s'engager de manière individuelle à chacune des épreuves comptant pour le trophée Sud Bretagne avec le formulaire prévue, accompagné d'une enveloppe timbrée et libellé à son adresse.

Les pilotes engagés au TSB sont prioritaires lors des manifestations du TSB.

Si le pilote ne peut se rendre à une épreuve dans laquelle il s'était engagé, il doit prévenir l'organisateur pour laisser sa place à un autre pilote et être remboursé des frais d'engagement.

Lors du contrôle administratif, le pilote doit impérativement présenter sa licence UFOLEP ainsi que sa carte TSB.

Le prix d'engagement est fixé à 13,00€ par pilote par épreuve (15 € pour les épreuves ayant lieu dans le 49).

3. QUALIFICATIONS POUR LE NATIONAL

Le trophée Sud Bretagne est l'épreuve qualificative pour le National Kart-cross qui aura lieu à MINZAC les 18-19 Août 2007.

Les épreuves comptant pour la qualification sont :

ANGRIE (29/04), MONTAUBAN DE BRETAGNE (20/05), LANGON (27/05), LES TOUCHES (03/06), TREFFIEUX (17/06) et MONTREUIL SUR ILLE (01/07)

La moins bonne place sera enlevée au classement pour les qualifications à chacun des pilotes ayant participé à l'intégralité de ces épreuves.

4. REGLEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Les règlements technique et sportif du TSB sont identiques aux règlements 2007 de l'UFOLEP Nationale avec les particularités suivantes :

- les CAA sont intégrés au classement TSB mais ne peuvent pas participer au national kart-cross.
- Pour la 3^{ème} manche (finale), les 3 premiers des séries C et B sont repêchés.

5. DEPARTS

Les séances de qualifications se feront selon un chronométrage manuel.

6. CLASSEMENTS

A l'issue de chaque épreuve du TSB, le pilote se verra attribué, en fonction de son classement le nombre de points indiqué ci-dessous :

Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points
1 ^{er}	60	12 ^{ème}	32	23 ^{ème}	20	34 ^{ème}	9
2 ^{ème}	55	13 ^{ème}	30	24 ^{ème}	19	35 ^{ème}	8
3 ^{ème}	50	14 ^{ème}	29	25 ^{ème}	18	36 ^{ème}	7
4 ^{ème}	48	15 ^{ème}	28	26 ^{ème}	17	37 ^{ème}	6
5 ^{ème}	46	16 ^{ème}	27	27 ^{ème}	16	38 ^{ème}	5
6 ^{ème}	44	17 ^{ème}	26	28 ^{ème}	15	39 ^{ème}	4
7 ^{ème}	42	18 ^{ème}	25	29 ^{ème}	14	40 ^{ème}	3
8 ^{ème}	40	19 ^{ème}	24	30 ^{ème}	13	41 ^{ème}	2
9 ^{ème}	38	20 ^{ème}	23	31 ^{ème}	12	42 ^{ème}	1
10 ^{ème}	36	21 ^{ème}	22	32 ^{ème}	11	43 ^{ème}	1
11 ^{ème}	34	22 ^{ème}	21	33 ^{ème}	10	...	1

Pour établir le classement final, le moins bon résultat sera retiré.

7. SOIREE RECOMPENSES

Une soirée Remise des Récompenses sera organisée le 3 novembre à Pipriac, suivie d'un repas. L'ensemble des pilotes y seront récompensés.

En raison de frais inhérents à l'organisation de cette soirée non prévus, l'UFOLEP se réserve le droit de demander une participation complémentaire (la plus limitée possible) pour le repas des pilotes.

8. INFORMATIONS

Les résultats et diverses informations seront mis(e)s en ligne sur le site Internet de l'UFOLEP 35 (www.laligue35.org).